

<p>D 24-06</p> <p>DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU DE COLLECTE DES EAUX PLUVIALES AVENUE GEORGES LANDRY A HOULGATE.</p> <p>Votants : 18 Pour : 18 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix</p>	<p>L’an deux mille vingt-quatre, le quinze février à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.</p> <p><u>Présents :</u> Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE et Dominique FROT, Adjointes au Maire, Alain BERTAUD, Alain GOSSELIN, Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON, Patrick BARBA, Nathalie MAHIER, Céline VOISIN, Didier FRAGASSI, Antoine ARIF et Patrick BLOSSE, conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés :</u> Catherine POULAIN : pouvoir donné à Laurent LAEMLÉ Fabien DUPONT : pouvoir donné à Olivier COLIN Sylvia FLEURY : pouvoir donné à Alain BERTAUD Joanna DE KERGORLAY</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
---	---

Annie DUBOS informe les membres du Conseil Municipal qu’il est impératif de renforcer le réseau de collecte des eaux pluviales de l’avenue Georges Landry. Cette nécessité est mise en évidence dans le Schéma Directeur élaboré par la Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d’Auge. Ces travaux sont prévus en amont de l’extension de la voie verte et de la sécurisation de la voirie RD24a à HOULGATE. L’objectif est de garantir la sécurité des usagers en réduisant le risque d’inondation.

Actuellement, le réseau est constitué de canalisations en béton d’un diamètre de 400 mm. Conformément aux recommandations de l’étude de diagnostic des systèmes d’assainissement collectif, les nouvelles canalisations projetées auront un diamètre de 500 mm (sur 10 mètres linéaires) et 600 mm (sur 170 mètres linéaires).

- Vu les articles L.2334-32 à L.2334-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et R. 2334-19 à R.2334-35,
- Vu l’article L.1111-9 à L.1111-11 du CGCT,
- Vu la convention relative au contrat départemental de territoire 2022-2026 de la Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d’Auge avec la commune de HOULGATE en date du 25 octobre 2022,
- Considérant la nécessité de réaliser ces travaux sur le réseau de collecte des eaux pluviales avant l’extension de la voie verte et la sécurisation de la voirie RD24a,

Annie DUBOS propose aux membres du conseil municipal de solliciter une subvention auprès de la Préfecture de CAEN au titre de la DETR 2024 (Dotation d’Équipement des Territoires Ruraux) ainsi qu’auprès du Conseil Départemental du CALVADOS dans le cadre du Contrat de Territoire.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Plan de financement			
Renforcement du réseau d'eaux pluviales de l'avenue Georges Landry, préalable aux travaux de prolongation de la voie verte et de la sécurisation de la voirie RD24a à Houlgate			
DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
Nature de la dépense	Montant en € (H.T.)	Source de financement	Montant en € Taux (en %)
Acquisition foncière :		AIDES PUBLIQUES	
Acquisition immobilière :		Union européenne - Fonds leader :	
Etudes ou assistance à maîtrise d'ouvrage :	12 650,00 €	Etat - DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) :	85 060,00 € 40,00%
Dépenses de travaux :	200 000,00 €	Etat - DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) :	
Dépenses d'équipement :		Etat - FNADT (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire) :	
Autres prestations : (à préciser)		Conseil régional :	
Aléas :		Conseil départemental - APCR (Aide aux petites communes rurales) :	
Dépenses de fonctionnement :		Conseil départemental - Contrat de territoire :	63 795,00 € 30,00%
Autres : (à préciser)		Conseil départemental - Amendes de police :	
Sous-total 1	212 650,00 €	Autres subventions : (à préciser)	
		Sous-total 1 ⁽¹⁾	148 855,00 € 70,00%
A déduire des dépenses		AUTOFINANCEMENT	
Recette générées par l'investissement :		Fonds propres :	63 795,00 € 30,00%
Sous-total 2	0,00 €	Emprunts :	
		Autres : (à préciser)	
		Sous-total 2	63 795,00 € 30,00%
TOTAL H.T.	212 650,00 €	TOTAL H.T.	212 650,00 € 100,00%

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- autorisent Monsieur le Maire à solliciter respectivement la Préfecture de CAEN pour l'attribution d'une subvention au titre du dispositif DETR 2024, et le Département du CALVADOS pour l'attribution d'une subvention au titre du Contrat de Territoire,
- informent que les crédits correspondants seront inscrits au budget général de la commune 2024,
- autorisent Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Olivier COLIN,
Maire.



(Handwritten signature of Olivier Colin)

Accusé de réception en préfecture
014-21140381-20240220-D24-06-DE
Date de télétransmission : 20/02/2024
Date de réception préfecture : 20/02/2024